

ET LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UN

CANAL

RELIANT

LE FLEUVE ST. LAURENT AU LAC CHAMPLAIN.

SOU MIS A L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DURANT LA 2^{de} SESSION DU 5^{em} PARLEMENT, 1856.

TORONTO:

IMPRIMÉ PAR JOHN LOVELL, COIN DES RUES YONGE ET MELINDA.
1856.